

# **L**es mammifères

## **Inventaire et réflexions sur la faune actuelle et passée**

Alain BUTET, Gilles PAILLAT, Jean-Laurent MONNIER  
et le Groupe Mammalogique Normand

**Les milieux diversifiés de la baie sont depuis la pré-histoire des lieux de refuge, d'alimentation et de reproduction pour la faune de mammifères, tant terrestres que marins. Cette diversité faunistique n'a cessé d'évoluer au gré des changements biogéographiques et des actions humaines. Sa conservation dépend aujourd'hui fortement de ces dernières, qui l'altèrent ou la favorisent, en raison des exigences propres à chaque espèce.**

**S**i l'histoire récente a fortement marqué la physionomie actuelle des paysages de la baie et la faune qui y est associée, les données paléoclimatiques et paléo-écologiques sont également riches d'enseignement sur les faunes et les paysages passés. Il y a 3 000 ans, le Mont Dol sortait peu à peu de son insularité, mais bien longtemps avant, il y a 110 000 ans, l'homme de Neandertal avait investi ce site particulièrement propice à l'observation. De ce tertre, il repérait son gibier parmi la grande faune de l'époque dispersée dans les vastes steppes qui couvraient le marais blanc actuel et s'étendaient loin au large alors que la manche était retirée et que les îles anglo-normandes étaient soudées au continent. Grâce aux travaux de Sirodot (1873) sur ce site moustérien du Mont Dol, actualisés dans des publications récentes (Simonet et Monnier, 1991, Monnier *et al.*, 1995), il nous est possible d'évoquer les relations étroites qui existaient déjà entre l'homme et les mammifères en baie du Mont Saint-Michel en ces temps préhistoriques.

Ensuite, à partir essentiellement des données des atlas régionaux et de quelques synthèses récentes, nous nous proposons de fournir un aperçu de la diversité des mammifères de ce secteur en la resituant toujours dans son cadre biogéographique. Pour le domaine terrestre, il était intéres-

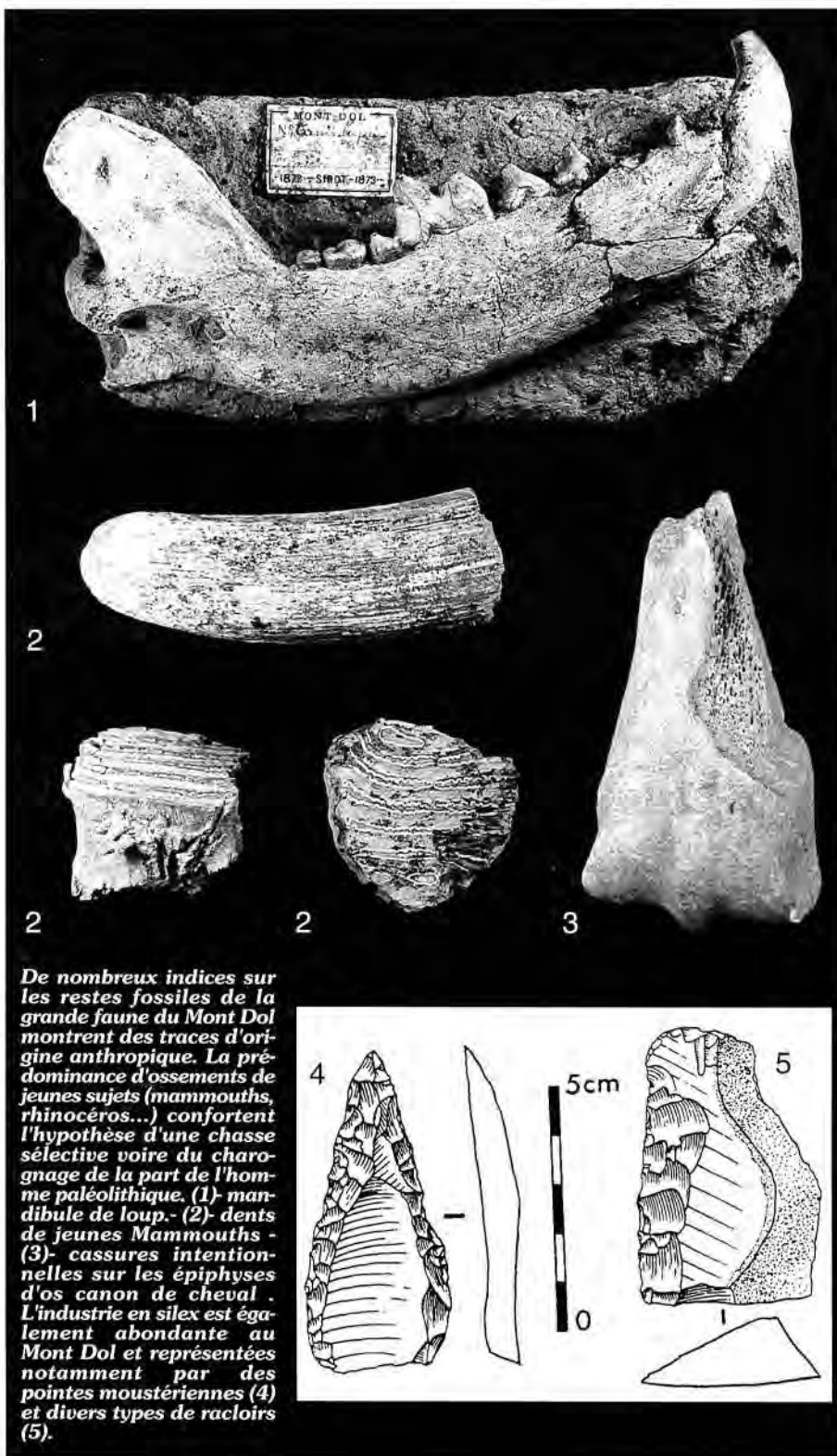
sant de montrer dans quelle mesure la faune locale avait colonisé les milieux fortement anthropisés tels que les polders ou les espaces pionniers comme les herbous. Nous avons tenté également, quand les données le permettaient, de faire ressortir les particularités et les évolutions récentes du peuplement de cet espace. En ce qui concerne la communauté des mammifères marins, les espèces utilisant réellement la baie en tant que telle, ont été distinguées de celles qui d'une manière générale fréquentent le Golfe normanno-breton.

---

### **Mammouths et lemmings des steppes du Mont-Dol**

---

Connu et fouillé à la fin du siècle dernier (Sirodot, 1873), le gisement du Mont-Dol participa à la naissance de la science préhistorique et n'échappa pas aux inévitables controverses sur la grande antiquité de l'homme (Monnier, 1980). La mise au jour d'ossements abondants appartenant à de grands mammifères aujourd'hui disparus, associés à des outils en silex taillé, contribua beaucoup à la célébrité du site. Le travail mené par Simon Sirodot, alors professeur de Zoologie et doyen de la Faculté



De nombreux indices sur les restes fossiles de la grande faune du Mont Dol montrent des traces d'origine anthropique. La prédominance d'ossements de jeunes sujets (mammouths, rhinocéros...) confortent l'hypothèse d'une chasse sélective voire du charognage de la part de l'homme paléolithique. (1)- mandibule de loup.- (2)- dents de jeunes Mammouths - (3)- cassures intentionnelles sur les épiphyses d'os canon de cheval . L'industrie en silex est également abondante au Mont Dol et représentées notamment par des pointes moustériennes (4) et divers types de racloirs (5).

des Sciences de Rennes, fut remarquable pour l'époque. Aujourd'hui encore, les collections conservées par l'Université de Rennes 1 restent un champ d'étude fertile.

Le Mont-Dol est un grand rocher granitique qui émerge de la vaste étendue plane du Marais de Dol. Il s'agit d'un ancien îlot, comparable au Mont Saint-Michel ou à Tombelaine, situé en avant de la falaise morte qui s'étire depuis Pontorson jusqu'à Cancale. La station paléolithique se trouve à l'extrémité sud du tertre, abritée au pied de l'escarpement, mais aujourd'hui défigurée par d'anciennes carrières dont l'exploitation fut d'ailleurs à l'origine de la découverte. Divers arguments, d'ordre géologique, paléontologique et radiométrique, permettent de dater l'occupation humaine du stade isotopique 5d, soit vers 110 000 ans (Monnier *et al.*, 1995).

La faune du Mont-Dol comprend principalement des grands herbivores caractéristiques des vastes étendues herbeuses, tels le mammouth (*Mammuthus primigenius*), le cheval (*Equus caballus* surtout, également *Equus hydruntinus*), le rhinocéros (*Coelodonta antiquitatis*), de grands bovidés (*Bison primigenius* et *Bison priscus*). Les espèces forestières sont faiblement représentées avec un grand cerf (*Megaloceros giganteus*), le daim (*Dama dama*), le chevreuil (*Capreolus capreolus*) et le sanglier (*Sus scrofa*). Le renne (*Rangifer tarandus*), assez fréquent, caractérise un climat de type arctique avec toundra, taïga ou forêt boréale. A noter aussi la présence du bouquetin (*Capra ibex*). Des restes de carnivores ont été retrouvés avec l'ours (*Ursus spelaeus* et *Ursus arctos*), la panthère (*Panthera spelaea* et *Panthera pardus*), le renard (*Vulpes vulpes*), et deux canidés (*Canis lupus* et *Cuon sp.*) (Simonet et Monnier, 1991). S'agissant de prélèvements anthropiques (gibier tué par un groupe de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique), il est évident que ces vestiges (du moins par leur fréquence) ne traduisent qu'imparfaitement la faune de l'époque. Ils indiquent cependant l'existence d'un climat modérément froid et assez humide. La faune des petits mammifères (Chaline et Monnier, 1976) comprend le campagnol des champs (*Microtus arvalis*), le campagnol nordique (*Microtus oeconomus-malei*), le campagnol des hauteurs (*Microtus gregalis*), le rat taupier (*Arvicola cf. terrestris*) et le lemming gris des steppes (*Lagurus lagurus*).

L'ensemble de la faune étudiée permet de décrire le paysage de l'époque comme une steppe herbeuse parsemée de petits bosquets et de forêts galeries abritant les

espèces sylvoles, associant des zones basses et marécageuses. A l'époque de l'occupation moustérienne du Mont-Dol, le niveau de la mer était inférieur à l'actuel, et les vastes espaces asséchés du golfe Normano-Breton, occupés par une strate herbacée riche en plantes fourragères, étaient favorables au grand gibier. Si l'on y ajoute la possibilité d'approvisionnement en silex et l'existence d'abris bien exposés en pied de falaises, les conditions essentielles de l'habitat paléolithique étaient réunies.

L'étude de l'état de conservation des ossements a montré diverses traces d'origine anthropique. Ce sont, outre les stries de décarnisation laissées par le tranchant des outils en silex, des stigmates de désarticulation, des fragments d'os brûlés et des os brisés intentionnellement (notamment parmi les os canons des chevaux).

---

## Les mammifères actuels du bocage aux herbus

---

On observe clairement une perte de la richesse spécifique depuis les massifs et marais périphériques jusqu'aux herbus en passant par les polders (cf. tableau). Alors qu'une cinquantaine d'espèces terrestres sont observables dans ce secteur biogéographique, moins d'une trentaine sont capables de coloniser les polders récents où se pratique aujourd'hui une agriculture intensive. Les vastes espaces naturels ouverts que constituent les prés salés ou « herbus » ne sont quant à eux utilisés que par au maximum 10 à 15 espèces, la plupart y étant le plus souvent présentes de manière occasionnelle.

### Insectivores

La faune des insectivores (7 espèces) est caractéristique du Nord-Ouest de la France. La musaraigne aquatique et la musaraigne bicolore sont toutefois rares dans cette région (moins de 0.5% des proies de la chouette effraie). Les autres espèces, musaraigne pygmée, musaraigne couronnée, musaraigne musette, taupe et hérisson sont toutes communes dans ce secteur biogéographique. Ces insectivores, à l'exception du hérisson, sont dans l'ensemble assez ubiquistes, colonisant le réseau de digues des polders et diffusant jusque dans les herbus. La présence des musaraignes sur les prés salés est sans doute liée à l'exploitation de divers insectes et petits crustacés particulièrement abondants dans ce biotope. La digue à flots constitue une zone refuge lors des grandes marées et sert de réservoir





*Cette crocidure ou musaraigne musette est la plus commune des quatre espèces présentes dans les différents paysages de la baie.*

voir pour la colonisation des herbous. L'absence du hérisson dans les haies des polders est plus énigmatique. Il semble s'arrêter au pied de l'ancienne falaise bordant les polders. La forte fragmentation des haies sur le réseau de digues est probablement néfaste à sa diffusion. Des travaux récents ont également montré que cette espèce souffrirait de la prédation du blaireau, or ce carnivore est particulièrement bien installé sur le réseau de digues des polders.

### Chiroptères

Il nous est difficile de parler du peuplement de chauve-souris tant elles ont été peu étudiées dans ce secteur et notamment dans ces espaces peu propices que constituent les polders et les herbous. On dénombre une quinzaine d'espèces de chiroptères sur l'ensemble de la Normandie et de la Bretagne. Toutes ces espèces sont susceptibles d'être rencontrées dans la région du Mont Saint-Michel si l'on se réfère à leur aire de répartition actuelle, néanmoins, la plupart sont peu communes telles le petit rhinolophe, le murin à oreilles échan-crées, le murin de Bechstein, la pipistrelle de Kuhl, la pipistrelle de Nathusius, la barbastelle. D'ailleurs à l'exception du murin de Natterer de la pipistrelle commune et de la pipistrelle de Kuhl, aucune mention n'est faite pour toutes les autres espèces sur les cartes du pourtour de la baie dans les atlas les plus récents. Il est fort probable

que la plupart des espèces restent cantonnées dans les secteurs bocagers, les zones humides et les massifs forestiers périphériques. Les polders sont le siège d'une agriculture intensive où les sites d'hivernage et de reproduction pour ces espèces sont quasiment inexistantes (absence de vieux arbres et de vieux bâtiments). Les fortes doses d'intrants (pesticides et herbicides) limitent probablement la densité d'insectes volants. On ne dispose pas non plus d'information sur la fréquentation des herbous par les chauves-souris. C'est peut être au cœur même du Mont qu'il faut se rendre pour avoir le plus de chance de rencontrer certaines espèces. Il est fort probable que des colonies importantes soient installées dans ce dédale de ruelles et de recoins inaccessibles. Jusqu'à présent trois espèces ont été recensées : le grand rhinolophe, la sérotine commune et le murin à moustaches (Mauxion, 1996). Un inventaire précis serait à mener sur ce site pouvant constituer un réservoir non négligeable d'espèces, contrastant avec le caractère inhospitalier des vastes espaces ouverts qui l'environnent.

### Carnivores

Le peuplement de carnivores serait au maximum de 9 espèces. La loutre, localisée dans seulement quelques régions françaises, est, de nos jours, probablement absente de ce secteur. Très long-



A. Bultet

**Les digues, herbeuses ou plantées de peupliers, sont essentielles pour l'installation de diverses espèces de mammifères au sein des polders.**

temps classée nuisible dans certains départements de Normandie, les années 50 marquent le grand déclin de l'animal par le piégeage, la pollution, la disparition des zones humides, le manque de quiétude et le recalibrage des berges. Le rat rusqué s'établit en Normandie entre 1932 et 1938 ; sa prolifération nécessite des destructions intensives peu sélectives aggravant le déclin de la loutre et cela même après sa mise en protection en 1972. La loutre subsiste toutefois, de manière très localisée en Bretagne et en Normandie. Des observations récentes attestent de sa présence dans la vallée de la Sienne (secteur de Villedieu-les-Poêles). Pour les secteurs périphériques à la baie, les données sont généralement antérieures à 1980 et ne sont pas toujours confirmées à l'heure actuelle. Sa présence serait à rechercher dans la vallée du Couesnon (marais de Sougeal). Le vison d'Europe devenu très rare en France, est actuellement totalement absent de Normandie, mais il est encore localisé en Bretagne. Aucune mention n'est faite de sa présence dans la région du Mont Saint-Michel. Le vison d'Amérique, introduit au début du siècle, est aujourd'hui bien implanté dans diverses régions françaises et notamment en Bretagne et en Normandie. Très proche dans sa morphologie et sa biologie du vison d'Europe il semble occuper aujourd'hui la niche écologique laissée vacante par la raréfaction de son cousin européen. Il est aujourd'hui observable aussi bien dans les bocages et les marais périphériques que dans les canaux des polders, s'aventurant jusque dans les chenaux de marées et les mares de gabion des herbues. La présence de la genette en Bretagne et en Normandie reste exceptionnelle et aucune mention n'est faite de cette espèce dans le secteur de la baie. La martre est également peu commune en raison du manque de biotopes forestiers favorables. Bien que non mentionnée dans

les atlas régionaux sur les secteurs proches de la baie elle est présente dans les espaces boisés des massifs périphériques (Pleine Fougères, Saint Broladre et Roz/Couesnon).

Tous les autres carnivores terrestres (renard, blaireau, fouine, belette, hermine et putois) sont bien représentés dans cette région, néanmoins, seuls, le renard, le blaireau, la fouine et la belette semblent réguliers dans les polders. Il n'est pas rare de voir le renard arpentant le réseau de digues où il chasse petits rongeurs et consomme mûres et baies de sureau à l'automne. Depuis les digues il peut repérer certaines proies comme le lapin de garenne qu'il chasse souvent jusque dans les herbues. On signale même quelques observations sur les vasières au large des herbues. On sait que l'hermine et le putois sont présents en zone bocagère notamment sur les communes de Pleine-Fougères, Roz/Couesnon. Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour s'assurer que ces deux espèces sont capables de diffuser vers les polders depuis le bocage. Le blaireau est très commun dans cette région et ses effectifs semblent en progression. Il paraît bien s'adapter au paysage de polders où les digues faites de sédiments meubles semblent appréciées pour la construction de son réseau de galeries. On observe également en abondance ses terriers sur les berges de la Sée et de la Sélune où il est victime quelquefois des grandes marées. Comme le renard, le blaireau exploite diverses ressources sur le réseau de digues des polders telles que micromammifères, vers de terre et baies. En été son régime plus phytophage l'amène à exploiter certaines céréales cultivées en bordure des digues.

### **Lagomorphes et rongeurs**

Les lagomorphes et les rongeurs (16 espèces) caractéristiques du Nord-Ouest de la France sont tous présents dans la



E. Faunteur

**Les lièvres (ici un lebreau) qui s'aventurent dans les herbues se font parfois surprendre par la marée.**



région du Mont Saint-Michel. Le lièvre d'Europe et le lapin de garenne sont présents dans les divers paysages. Le lapin de garenne est un pensionnaire privilégié des digues bien que sa densité ait considérablement décliné depuis les années 70. Le lièvre est présent partout dans cette région. Familier des grandes plaines céréalières il est bien adapté au paysage ouvert des polders et des herbous bien qu'en régression sensible sur ces secteurs ces dernières années. Les lièvres gîtent fréquemment sur les herbous comme l'attestent leurs crottes déposées jusque très bas dans les grèves. Leurs errances leur sont parfois fatales, quand surpris par les marées on retrouve leurs cadavres au pied du Mont.

Concernant les rongeurs, on note l'absence du léroty dont la limite de répartition se situe dans la partie orientale de la Normandie bien que des populations isolées soient mentionnées pour la Bretagne. Le loir, le campagnol terrestre et le mulot à collier très localisés en Normandie n'atteignent pas cette région. On ne sait pratiquement rien sur l'abondance du campagnol amphibie qui tend à se raréfier un peu partout en France probablement victime de l'expansion du rat musqué et du ragondin, rongeurs allochtones originaires d'Amérique occupant en grande partie sa niche écologique. Ce campagnol, appelé parfois rat d'eau est présent

en périphérie de la baie mais aucune donnée historique ne permet d'attester de sa présence dans le réseau de canaux des polders. L'expansion actuelle du ragondin compromet fortement l'avenir de cette espèce. L'écureuil et le muscardin plus communs que le campagnol aquatique dans cette région ne pénètrent pas non plus la zone des polders. La pauvreté de l'habitat boisé sur les digues constitue la raison essentielle de cette non-diffusion. Le campagnol des champs, présent dans les pelotes d'effraie collectées sur les polders, n'a paradoxalement jamais été capturé sur les digues alors qu'environ 3 000 captures de petits mammifères ont été réalisées sur ces sites ces 3 dernières années. Il semble se cantonner sur les prairies en périphérie de la zone poldérisée. Des phénomènes d'exclusion interspécifique avec le campagnol agreste présent sur les digues herbues peuvent aussi expliquer son absence.

On sait très peu de chose sur la répartition du rat noir dans cette région. Espèce d'origine méditerranéenne, elle semble s'être fortement raréfiée dans la partie nord de la France où elle est essentiellement commensale alors qu'elle reste abondante à l'état sauvage en région méditerranéenne. Le rat noir semble avoir souffert de la concurrence avec le rat surmulot arrivé après lui. Aucune donnée



J.M. Thibault

**Bien que peu abondant et localisé, le rat des moissons (*Micromys minutus*) est présent dans tous les paysages de la baie.**

ne nous permet d'affirmer sa présence aussi bien dans les secteurs périphériques que dans les polders et les herbus. La majorité des autres espèces de rongeurs (campagnol agreste, campagnol roussâtre, campagnol souterrain, mulot sylvestre, rat des moissons, souris domestique, rat surmulot, ragondin et rat musqué) sont très communs dans cette région, semblant peu sensibles à l'ouverture des paysages et à l'intensification des pratiques agricoles puisqu'elles se maintiennent toutes dans les polders mettant à profit le réseau de digues ou de canaux comme habitat refuge et exploitant de manière plus ou moins intensive la matrice agricole.

Peu d'espèce de rongeurs sont cependant observées dans les herbus. Certaines comme le mulot sylvestre, le campagnol agreste ou le rat des moissons s'y aventurent mais semblent rester en lisière des polders, la digue de mer constituant le seul milieu de refuge lors des grandes marées. Le rat musqué présent sur les cours d'eau aussi bien en zone périphérique que dans les polders tend à décliner depuis quelques années. Cette chute des effectifs serait en relation avec l'expansion rapide que manifeste le ragondin actuellement. En effet, ce dernier introduit en France à la fin du siècle dernier pour la pelletterie est mentionnée pour la première fois à l'état sauvage en Normandie en 1933. A l'inverse du rat musqué, le ragondin s'est installé lentement dans cette partie nord de la France. Encore absent dans la région du Mont Saint-Michel dans les années 1980, la colonisation s'est probablement faite par la vallée du Couesnon et depuis quelques années l'espèce progresse depuis les marais périphériques sur le réseau de fossés des polders jusque dans les mares de Gabion des herbus. Originaire d'Amérique du Sud, cette espèce est très sensible aux vagues de froid. Sa progression actuelle vers le Nord s'est certainement faite à la faveur des hivers doux de ces dernières années.

### Ongulés

Parmi les artiodactyles, le sanglier et le chevreuil sont communs dans cette région mais le cerf est absent en raison du manque de grands massifs forestiers. Les deux espèces sont capables d'exploiter l'ensemble des paysages de la baie. Ils sont peu abondants dans les polders mais les exploitent assez régulièrement en fonction de la phénologie des cultures. Il semble toutefois que les sangliers ne stationnent pas à l'intérieur des polders au cours de la journée contrairement aux chevreuils. Des sangliers ont pu être observé

également sur les herbus au cours de leur activité nocturne. Le chevreuil face à la fragmentation grandissante du milieu forestier s'adapte de mieux en mieux aux espaces ouverts. L'espèce est en pleine expansion dans cette région et sa présence dans les polders confirme cette tendance. On a pu y observer jusqu'à un groupe de 4 à 6 individus profitant notamment des « jachères » qui lui servent de refuge diurne.

---

## Mammifères marins et qualité du milieu

---

Les mammifères marins sont particulièrement sensibles aux facteurs de pollution, de dérangement et d'abondance des ressources. Situés en haut de chaîne alimentaire, ils sont de bons indicateurs de la qualité écologique des milieux qu'ils fréquentent. Les observations récentes dans la baie du Mont Saint-Michel montrent que ce secteur peut jouer un rôle d'accueil important pour la conservation de certaines espèces.

L'orque est observable partout en France (Manche-Atlantique) mais reste une espèce d'apparition exceptionnelle. Il n'a été que très rarement observé au large des îles Anglo-normandes. Le globicéphale noir, semble un peu plus régulier au large du Golfe normano-breton comme en témoignent le nombre d'observations et d'échouages sur le littoral du Cotentin notamment. Le phoque gris, bien représenté en Bretagne, est beaucoup plus rare en Normandie. Il réside sur les récifs des Minquiers et des Ecrehou mais ne fréquente qu'occasionnellement la baie où il se mêle parfois aux veaux-marins. D'une manière générale, les zones côtières de la baie ne constituent pas des sites d'alimentation ou de repos pour ces trois espèces. A l'inverse le marsouin, le plus petit des cétacés européens était autrefois très abondant et pénétrait les fleuves très à l'intérieur des terres. Cette espèce s'est brusquement raréfiée depuis les années soixante et seuls quelques individus isolés sont parfois observables de nos jours le long des côtes bordant la baie. Signalons encore pour l'anecdote la capture d'une femelle de phoque marbré (*Phoca hispida*) le 15 juillet 1987 à Genêts. Soignée, elle fut remise en liberté le 22 juillet à Yport (Seine Maritime) munie d'une marque.

Le dauphin commun est une espèce pélagique dont les incursions dans le Golfe normano-breton sont rares. On note toutefois une plus grande fréquence des échouages de cette espèce sur

| Noms communs                | Noms scientifiques               | Présence<br>régionale | Polders | Baie<br>Herbus | zone<br>marine |
|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------|---------|----------------|----------------|
| <b>Insectivores</b>         |                                  |                       |         |                |                |
| Hérisson d'Europe           | <i>Erinaceus europaeus</i>       | ***                   | -       |                |                |
| Taupe commune               | <i>Talpa europaea</i>            | ***                   | **      |                |                |
| Musaraigne pygmée           | <i>Sorex minutus</i>             | **                    | **      | -              |                |
| Mus. couronné               | <i>Sorex coronatus</i>           | ***                   | ***     | -              |                |
| Mus. aquatique              | <i>Neomys fodiens</i>            | *                     | *       | -              |                |
| Mus. musette                | <i>Crocidura russula</i>         | ***                   | ***     | *              |                |
| Mus. bicolore               | <i>Crocidura leucodon</i>        | *                     |         |                |                |
| <b>Chiroptères</b>          |                                  |                       |         |                |                |
| Grand Rhinolophe            | <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> | **                    |         | -              |                |
| Petit Rhinolophe            | <i>Rhinolophus hipposideros</i>  | *                     |         |                |                |
| Grand Murin                 | <i>Myotis myotis</i>             | **                    |         |                |                |
| Murin de Daubenton          | <i>Myotis daubentonii</i>        | *                     |         |                |                |
| Murin à moustaches          | <i>Myotis mystacinus</i>         | **                    |         |                |                |
| Murin à oreilles échancrées | <i>Myotis emarginatus</i>        | *                     |         | -              |                |
| Murin de Natterer           | <i>Myotis nattereri</i>          | **                    |         |                |                |
| Murin de Bechstein          | <i>Myotis bechsteinii</i>        | -                     |         |                |                |
| Sérotine commune            | <i>Eptesicus serotinus</i>       | **                    |         | -              |                |
| Pipistrelle commune         | <i>Pipistrellus pipistrellus</i> | ***                   | *       |                |                |
| Pipistrelle de Kuhl         | <i>Pipistrellus kuhlii</i>       | *                     |         |                |                |
| Pipistrelle de Nathusius    | <i>Pipistrellus nathusii</i>     | -                     |         |                |                |
| Barbastelle                 | <i>Barbastella barbastellus</i>  | -                     |         |                |                |
| Oreillard roux et gris      | <i>Plecotus</i> spp.             | **                    |         |                |                |
| <b>Carnivores</b>           |                                  |                       |         |                |                |
| Renard roux                 | <i>Vulpes vulpes</i>             | ***                   | **      | -              |                |
| Blaireau                    | <i>Meles meles</i>               | **                    | **      |                |                |
| Loutre                      | <i>Lutra lutra</i>               | -                     |         |                |                |
| Martre                      | <i>Martes martes</i>             | *                     |         |                |                |
| Fouine                      | <i>Martes foina</i>              | ***                   | **      |                |                |
| Belette                     | <i>Mustela nivalis</i>           | ***                   | **      |                |                |
| Hermine                     | <i>Mustela erminea</i>           | *                     | ?       |                |                |
| Putois                      | <i>Mustela putorius</i>          | *                     | ?       |                |                |
| Vison d'Amérique            | <i>Mustela vison</i>             | *                     | *       | -              |                |
| <b>Lagomorphes</b>          |                                  |                       |         |                |                |
| Lièvre d'Europe             | <i>Lepus capensis</i>            | **                    | **      | -              |                |
| Lapin de garenne            | <i>Oryctolagus cuniculus</i>     | ***                   | **      | -              |                |
| <b>Rongeurs</b>             |                                  |                       |         |                |                |
| Ecureuil roux               | <i>Sciurus vulgaris</i>          | **                    |         |                |                |
| Muscardin                   | <i>Muscardinus avellanarius</i>  | *                     |         |                |                |
| Campagnol agreste           | <i>Microtus agrestis</i>         | ***                   | ***     | *              |                |
| Camp. des champs            | <i>Microtus arvalis</i>          | **                    | *       |                |                |
| Camp. roussâtre             | <i>Clethrionomys glareolus</i>   | ***                   | **      |                |                |
| Camp. amphibie              | <i>Arvicola sapidus</i>          | *                     |         |                |                |
| Camp. souterrain            | <i>Microtus subterraneus</i>     | **                    | ***     |                |                |
| Rat musqué                  | <i>Ondatra zibethicus</i>        | **                    | *       |                |                |
| Rat des moissons            | <i>Micromys minutus</i>          | **                    | *       | -              |                |
| Mulot sylvestre             | <i>Apodemus sylvaticus</i>       | ***                   | ***     | *              |                |
| Rat noir                    | <i>Rattus rattus</i>             | *                     | ?       |                |                |
| Rat surmulot                | <i>Rattus norvegicus</i>         | ***                   | *       |                |                |
| Souris domestique           | <i>Mus musculus</i>              | ***                   | **      |                |                |
| Ragondin                    | <i>Myocastor coypus</i>          | *                     | *       | -              |                |
| <b>Artiodactyles</b>        |                                  |                       |         |                |                |
| Sanglier                    | <i>Sus scrofa</i>                | **                    | *       | -              |                |
| Chevreuil                   | <i>Capreolus capreolus</i>       | **                    | *       |                |                |
| <b>Odontocètes</b>          |                                  |                       |         |                |                |
| Orque                       | <i>Orcinus orca</i>              | -                     |         |                |                |
| Globicéphale noir           | <i>Globicephala melaena</i>      | -                     |         |                |                |
| Dauphin commun              | <i>Delphinus delphis</i>         | *                     |         |                | -              |
| Grand Dauphin               | <i>Tursiops truncatus</i>        | **                    |         |                | **             |
| Dauphin de Risso            | <i>Grampus griseus</i>           | *                     |         |                | *              |
| Marsouin                    | <i>Phocoena phocoena</i>         | *                     |         |                | -              |
| <b>Pinnipèdes</b>           |                                  |                       |         |                |                |
| Phoque gris                 | <i>Halichoerus grypus</i>        | *                     |         |                | -              |
| Phoque veau-marin           | <i>Phoca vitulina</i>            | **                    |         |                | **             |

\*\*\* : très commun \*\* : commun \* : rare - : occasionnel ou exceptionnel ? : Pas d'information

**Richesse spécifique des mammifères dans divers secteurs de la baie du Mont Saint-Michel.**



**Les mulets et les maquereaux attirent le grand dauphin (*Tursiops truncatus*) en fond de baie pendant l'été.**



B. Le Garff

les côtes ouest du Cotentin que sur le reste du littoral normand. Le dauphin de Risso encore appelé grampus, dauphin gris ou bélouga s'aventure plus volontiers dans la baie. Une dizaine d'individus fréquentent régulièrement en période estivale les secteurs situés au sud d'une ligne Granville-Chausey. Réputé pour fréquenter les eaux à l'extérieur de l'isobathe des 200 m., le grampus peut aussi être un animal très côtier puisqu'un petit groupe est noté tous les étés en fond de baie à la recherche des seiches (*Sepia officinalis*) qui viennent pondre sur les bouchots à moules du Vivier-sur-mer. A cette occasion, on rencontre les individus évoluant dans moins de 5 mètres d'eau. Cette troupe de 7 à 8 individus est composée approximativement des mêmes animaux d'une année à l'autre et constitue apparemment une cellule familiale stable.

En définitive seules deux espèces, le grand dauphin et le phoque veau-marin utilisent régulièrement la zone de fond de baie.

### **Le grand dauphin à la place du marsouin**

Le Groupe Mammalogique Normand totalise plus de 500 observations de grand dauphin sur les côtes normandes depuis les années 50. La population présente à l'Ouest du Cotentin serait d'une soixantaine d'individus divisés en sous-groupes. Sa forte sédentarité et sa répartition côtière en font une espèce facilement observable qui a été bien suivie depuis 1983 lors des opérations « Tursiops » menées par le GMN. De la côte, par mer calme et par coefficient de

marée supérieur à 90, des petits groupes chassent au pied des falaises de Carolles ou au large de l'île des Landes. Rarement solitaire, cette espèce se déplace le plus souvent en petits groupes de 3 à 7 individus, correspondant vraisemblablement à une famille. Des rassemblements plus importants ont lieu dans les grandes zones de pêche où des groupes de 30 à 60 individus ne sont pas rares, chaque sous-groupe conservant sa structure initiale. Il est possible qu'existent des groupes non-familiaux de non reproducteurs. Le régime alimentaire est essentiellement composé de poissons : mulets, orphies, maquereaux, poissons plats, et à l'occasion de crevettes et de céphalopodes. Un parallèle peut être établi entre la présence estivale du maquereau et celle du grand dauphin dans le Golfe normano-breton, bien qu'à cette saison il consomme aussi des mulets en fond de baie dans moins de deux mètres d'eau.

D'avril à octobre, les grands dauphins séjournent principalement dans la frange littorale sans jamais dépasser la limite de salure des eaux. De novembre à mars ils se situent plus au large et notamment près des îles et archipels anglo-normands (Chausey, Minquiers, Jersey, Ecrehou). Les mêmes individus, reconnaissables aux cicatrices naturelles sur leurs ailerons, reviennent d'une année sur l'autre dans les mêmes secteurs. La fréquentation et surtout la sédentarité du grand dauphin dans la baie sont en apparence des phénomènes assez récents. L'hypothèse formulée par Duguy, Hussenot et Prieur (1982) selon laquelle le grand dauphin occuperait la niche écologique laissée vide par la quasi-extinction du marsouin paraît la plus plausible.

## Veaux-marins : colonisation depuis la mer du Nord

Il y a encore quelques années le phoque veau-marin était considéré comme accidentel dans la baie du Mont Saint-Michel. Aujourd'hui ce site fait partie des trois secteurs de fréquentation permanente de cette espèce en France avec la baie de Somme en Picardie et la baie des Veys en Normandie (Ridoux *et al.*, 1996). Les populations françaises constituent la limite sud de l'espèce en Europe. De ce fait, les individus fréquentant la baie font l'objet d'une attention particulière depuis quelques années. Ces petits groupes marginaux sont en effet souvent révélateurs de tendances plus générales affectant le stock européen (Ridoux *et al.*, 1996). La baie accueillerait toute l'année un groupe d'une dizaine de phoques bien que leur observation soit plus fréquente en période estivale. On le rencontre sur les vasières et sur les bords des chenaux et des criches caractéristiques de la baie. Les individus suivent en permanence le mouvement des marées se maintenant sur des reposoirs toujours à proximité de l'eau. Les sites de repos peuvent atteindre les obions du schorre lors des grandes marées. La reproduction sur le site n'est pas clairement établie mais il est indéniable que les effectifs sont en augmentation sensible

sur ce secteur depuis une quinzaine d'années. Cette tendance est assez générale sur d'autres sites de fréquentation de la manche et serait le résultat d'une immigration accrue depuis des secteurs plus nordiques de la mer du Nord. Malheureusement, la présence régulière de cadavres est souvent le fait de l'homme (individus plombés, marques de coup de rames, etc...) et témoigne de la fragilité de ces petites populations.

## Conserver la diversité

Pour le domaine terrestre, nous avons vu que les paysages de la baie (polders, herbous) ne présentent pas une grande richesse mammalogique. Il conviendrait d'examiner aussi le cas des marais continentaux de la baie. La poldérisation des herbous depuis le moyen âge jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle a certes permis la diffusion et l'installation de diverses espèces depuis les massifs périphériques. Cette colonisation plus ou moins récente n'apporte toutefois pas d'amélioration à la diversité régionale puisque aucune espèce remarquable n'est caractéristique de l'un ou l'autre de ces écosystèmes. On peut supposer que l'extrême intensification agricole des polders depuis les années 60 qui s'est soldée par la conversion des prairies en



**Unités paysagères de la baie du Mont Saint-Michel. Zones fréquentées par les phoques veaux-marins à marée haute (MH) et à marée basse (MB), d'après Ridoux (1996).**



cultures céréalières et maraîchères, a contribué à altérer la richesse du peuplement. La conservation d'un maillage de haies de qualité s'avère indispensable pour maintenir ou augmenter la diversité de certains carnivores, rongeurs et éventuellement chiroptères. La qualité des eaux de drainage et de la végétation associée est également un facteur essentiel pour la diffusion de diverses espèces aquaphiles indigènes souvent menacées (musaraigne aquatique, campanol amphibie, putois, vespertilion de Daubenton). L'installation d'espèces introduites susceptibles de proliférer (vison d'Amérique, surmulot, ragondin, rat musqué) pose un problème écologique de gestion qui doit aussi être pris en compte dans ces objectifs de restauration.

La forte productivité du microphytobenthos sur les vasières de la baie est exploitée par de nombreux organismes dont les mulets qui conditionnent à leur tour la présence du grand dauphin. La conservation de ce patrimoine n'est ainsi pas dissociée de l'évolution de la qualité des eaux et donc de l'agriculture. Les mêmes conclusions s'appliquent à la présence des veaux-marins qui trouvent là crustacés, céphalopodes, poissons et crevettes qui sont au menu de leur régime éclectique. Mais plus encore, c'est la tranquillité que les phoques semblent rechercher dans cette baie. Les observations récentes (Ridoux *et al.*, 1996) font clairement apparaître que les secteurs les plus fréquentés sont ceux où les herbiers sont les plus larges procurant ainsi une zone de protection contre l'intrusion par l'homme dans leurs sites de repos. D'après ces auteurs, cette tranquillité est déterminante pour le développement de cette micro-population fragile pourtant significative au regard des maigres populations françaises de cette espèce.

## Bibliographie

- CHALINE J. & MONNIER J.L. 1976 - Une faune à Lagurus d'âge post-Brörup dans le site moustérien du Mont-Dol (Ille-et-Vilaine). Bull. AFEQ, 1976-2, p. 95-98.
- DUGUY R. HUSSENOT E. & PRIEUR D. 1982 - Note sur les variations de quelques populations de cétacés et de pinnipèdes des côtes de France. C.I.E.M. Copenhague, 5, 5p.
- MAUXION A. 1996 - Découvrir la baie du Mont Saint-Michel. Editions "Ouest-France", 63p.

MONNIER J.L. 1980 - Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique. Trav. Labo Anthropologie, Rennes, 607 p.

MONNIER J.L. FALGUERES C. LAURENT M. BAHAIN J.J. MORZADÉC-KERFOURN M.T. & SIMONET P. 1995 - Analyse des données anciennes et contributions nouvelles à la connaissance et à la datation du gisement moustérien de Mont-Dol (Ille-et-Vilaine). In: L. Langouët & M.T. Morzadec-Kerfourn - Baie du Mont Saint-Michel et Marais de Dol ; milieux naturels et peuplements dans le passé. Les Dossiers du CeRAA, R, p. 3-26.

PAILLAT G. & BUTET A. 1995 - Utilisation par les petits mammifères du réseau de digues bordant les cultures dans un paysage poldérisé d'agriculture intensive. Ecol Medit. (sous presse).

RIDOUX V. BOURGAUT Y. LE MAO P. & RENAULT P. 1996 - Les veaux-marins en baie du Mont Saint-Michel. Penn Ar Bed, 157-158, p. 88-93.

SIMONET P. & MONNIER J.L. 1991 - Approche paléo-écologique et taphonomique de la grande faune du gisement moustérien du Mont-Dol (Ille-et-Vilaine, France). Quaternaire, 2, p. 5-15.

SIRODOT S. 1873 - Conférence sur les fouilles exécutées au Mont-Dol (Ille-et-Vilaine) en 1872. Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, 11, p. 59-108.

### Remerciements :

Les données de l'Atlas des Mammifères Sauvages de Normandie et de l'Atlas Provisoire des Mammifères Bretons ont largement contribué à préciser le statut de diverses espèces dans cette région. Nous tenons à cette occasion à remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de ces documents. Le passage relatif aux phoques Veaux-marins ne fait que reprendre de façon résumée une excellente synthèse sur ce sujet dans cette même revue (Penn Ar Bed n° 157/158). Nous invitons les lecteurs à s'y reporter pour plus de détails. Nous tenons enfin à remercier les fédérations des chasseurs d'Ille et Vilaine et de la Manche qui nous ont communiqué certaines de leurs observations dans la baie du Mont Saint-Michel. Nos rencontres avec les agriculteurs des polders ont souvent confirmé nos observations ou nos intuitions, nous les en remercions vivement.

Alain BUTET et Gilles PAILLAT, Lab. Evolution des Systèmes Naturels et Modifiés, Université de Rennes 1 - Muséum National d'Histoire Naturelle, UMR 6553 du CNRS.

Jean-Laurent MONNIER : Lab. d'Anthropologie, Université de Rennes 1, UMR 143 du CNRS "Civilisations Atlantiques et Archéosciences".

Groupe Mammalogique Normand : G.M.N., 4 rue d'Isigny, 50500 Saint Hilaire Petitville.